



Vol en réunion dans un magasin

Par **Luluw**, le **08/07/2017** à **10:17**

Bonjour, y'a peu de temps j'ai voler des maquillages avec une amie dans le magasin géant casino, et nous, nous sommes fait prendre en sortant de la caisse, une de nous a réussi a s'en fuire et moi j'ai été prise, le magasin portera plainte, y'avais un montant total de 77euro, j'ai été placée en garde à vue car je donner de fausses renseignements, j'ai un rendez vous au tribunal pour le 29 août, sachant que j'avais déjà voler mais que le magasin m'avais laissé repartir chez moi qui qu'il n'y a pas eu de suite, c'est la première fois que j'aurais affaire devant le tribunal, vous savez ce que je peux risquer ? J'ai 16ans

Par **jodelariege**, le **08/07/2017** à **11:24**

bonjour tout est expliqué là...<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1523>
après on ne sait pas;tout dépend si le magasin porte plainte en disant que c'est votre second vol....

par contre la 1° fois cela ne vous a pas servi de leçon? vous vous êtes dit "finalement c'est facile de voler et si on se fait prendre on ne risque rien du tout?"

le magasin vous a laissé une chance de ne plus voler la 1° fois mais vous ne l'avez pas saisie.....attention :on récolte ce que l'on sème.....

Par **Luluw**, le **08/07/2017** à **11:36**

Oui je sais je regrette vraiment,.. c'est pas dans le meme endroit de magasin hein, mais oui j'ai très peur.. surtout que la police a retrouver la fille qui était avec moi, elle pensera que je l'ai dénoncé et voudra se venger ..

Par **jodelariege**, le **08/07/2017** à **12:11**

elle voudra se venger? on n'est pas dans un film de la mafia non plus.....que voulez vous quelle vous fasse?, elle est autant responsable que vous et elle vous a laissée tomber en s'enfuyant.

par contre tous les voleurs regrettent une fois pris....

adoptez une attitude humble au tribunal et pensez maintenant à votre avenir professionnel .

Par **Luluw**, le **08/07/2017** à **12:24**

Elle est capable de tout mais vraiment tout, Vous pensez que j'aurais un casier judiciaire ?

Par **jodelariege**, le **08/07/2017** à **19:26**

bonsoir ,je n'ai pas de réponse concernant le casier judiciaire ;vous le saurez le jour du tribunal...d'ailleurs cela serait bien que vous reveniez ici pour nous dire comment cela s'est passé au tribunal.merci d'avance

Par **Luluw**, le **08/07/2017** à **19:52**

Vous avez pas une petite idée ? Oui sa marche, est la fille qui était avec moi n'a toujours pas été arrêté chez elle, je trouve sa bizarre, sûrement elle sera pas juger ..